



LE LIBRE CANARD

PUBLICATION MILITANTE DU COMITÉ ÉCOLOGIQUE COMTAT-VENTOUX
Association agréée pour la protection de l'environnement. Indépendante de l'état, des industriels et des partis

ÉTÉ 2015 - n°51 • JOURNAL GRATUIT • LE CONTENU DES ARTICLES N'ENGAGE QUE LA RESPONSABILITÉ DE LEURS AUTEURS



L'ÉCOLOGIE
EST UN SPORT
DE COMBAT !

EDITO

SOMMAIRE

Edito	p.1
Marchons vers l'école	p.2
Enquête lecteurs	p.3
Questions sur le tri	p.4
Le héron gris m'a dit	p.5
La NEF	p.6
Santé et environnement	p.7
C'est dans l'air	p.8
La Nesque propre	p.9
Jean-Henri Fabre	p.10
Déchets et environnement	p.11
L'avis des animaux	p.12

COMITÉ ÉCOLOGIQUE COMTAT-VENTOUX

Maison des Associations
35, rue du Collège - Carpentras
<http://comecolocarp.unblog.fr>
Trimestriel gratuit
Tirage : 2000 ex. env.



Directeur de la publication :

Christian GUÉRIN

Maquette : **Marie SAILIER**

Tirage : **SCE reprographie de la Mairie de Carpentras**

Comité de lecture :

Florence AYME

Marie-Christine LANASPEZE

Denis LACAILLE

Suzanne RUBIO



Où se procurer le **LIBRE CANARD** ?

BIOCOOP de l'Auzonne

COHÉRENCE (Espaces bio à Pernes.

Dans les boulangeries : **LOT** (Rte de St-Didier) **LES LAVANDES** (Av. du Mt-Ventoux)

LA GLORINETTE DU TALMELIER (Pl. du Palais de Justice)

LA BAGUETTERIE (Av. Frédéric Mistral).

Cinéma **LE RIVOLI**

Mairie de **CARPENTRAS**

Boucherie **PINEL** (Bédoin)

Distribution occasionnelle sur les marchés

Eh, oui ! Vous ne le saviez peut-être pas...

Car non seulement l'écologie a sa place dans tous les domaines de notre vie, vous allez le voir dans les différents articles de ce nouveau numéro du « Libre Canard » :

→ Bien trier ses déchets pour qu'ils puissent être recyclés, et non envoyés en enfouissement (« Questions/réponses sur le tri » p.4 et « le CADE » p.10)

→ Avoir le souci permanent de la propreté des rivières (Interview du président de « La Nesque propre » p.9)

→ Se déplacer « doux », à pieds et en vélo (« Marchons vers l'école » p.2)

→ Connaître la nature et favoriser la vie des plantes et des animaux, comme Jean-Henri Fabre (p.10) ; ce que nous allons faire dans un nouveau groupe de travail sur la biodiversité, animé par un naturaliste compétent

→ Apprendre tout cela à nos enfants (« C'est dans l'air », p.8)

→ Et même placer son argent dans une banque solidaire qui, avec, finance des projets en faveur de l'environnement (« La NEF », p.6)

Mais il faut aussi aller au combat et se battre : contre les pollutions de l'air (« C'est dans l'air » p.8), contre les solutions insatisfaisantes et dangereuses qu'on veut

nous imposer face aux vrais problèmes (« le CADE », p.10), contre la bêtise humaine (« Dialogue de singes » p.12 et « Le héron m'a dit » p.5), pour sauvegarder notre santé dans un monde un peu fou (« Santé et environnement » p.7).

Et pour de vraies solutions aux changements climatiques, pas seulement des effets d'annonce et de la com'... : il va falloir nous mobiliser au moment de la Conférence de Paris sur le climat en décembre !

Et puis il ne faut jamais lâcher prise, parce qu'alors les ennemis reviennent : l'ignorance, le refus de changer quoi que ce soit dans sa vie, le report de toute responsabilité sur les autres - « y z'ont qu'à... », « pourquoi ils font pas... ».

C'est pourquoi nous vous demandons, amis lecteurs, amis de la nature et défenseurs d'un environnement sain, de participer à votre convenance au « sport de combat écologique » : en particulier en nous retournant le questionnaire participatif situé en page 3.

Dites-nous quelles sont vos priorités environnementales sur notre territoire, afin que nous agissions mieux encore auprès des élus !...

Bonne lecture et bel été !

*« Le comité écologique
Comtat-Ventoux »*

ET SI TOUS, PARENTS ET ENFANTS, NOUS MARCHIONS VERS L'ÉCOLE ?



qui marchent comme eux, et du coup ils rentreront à l'école avec plus de plaisir.

Ne trouvez-vous pas que toute cette circulation devant les écoles, ça fait beaucoup d'ennuis. Ce sont des dangers permanents, et en plus vous vous offrez une mauvaise qualité de vie dès le matin !

En effet, réfléchissez-y et voyez : les encombrements devant certains établissements scolaires, voire les embouteillages en amont qui bloquent la circulation de tous, (même celle d'autres automobilistes qui ne vont plus en classe depuis longtemps) ; plus les voitures qui reculent sans pouvoir apercevoir les moins de 5 ans, dont la taille ne permet pas que vous les voyez quand ils sont juste derrière votre véhicule (espérons que jamais personne n'en écrasera un !) ; sans oublier la valse des demi-tours plus ou moins intempestifs, avec risque d'accrochage, après avoir laissé votre petit(e) ; enfin, parfois, votre voiture bloquée par deux ou trois autres, et vous qui devez attendre pour repartir et aller au travail...

Alors, avec le soutien de la Mairie, des écoles et des associations de parents d'élèves nous voulons travailler à améliorer cette situation. Nous pensons commencer avec deux écoles : la maternelle de la Cité Verte (les photos vous expliquent tout), et l'établissement Saint Joseph, où les entrées et sorties de classe font bouchon sur l'avenue Clémenceau.

Ce qu'il faut : des places de parking « dépose-mi-



CE QU'IL FAUT : DES PLACES DE PARKING « DÉPOSE-MINUTE »

nute » réservées à cet usage, à proximité de chacun de ces établissements, la matérialisation d'une voie pour piétons sur le chemin Saint Labre pour l'école maternelle, et, dans les deux cas, un agent de la circulation (il est peut-être déjà en poste), pour aider parents et enfants à traverser.

Les parkings dépose-minute peuvent se faire pour les uns aux Platanes près du monument aux morts, pour les autres sur la Place Terradou, maintenant en partie libérée des cars.

Et il vous reste à marcher... un petit peu, sans énervement, en respirant l'air du matin. Ce n'est pas chouette ça ?

Marie-Christine LANASPÈZE



L'ENVIRONNEMENT EST UN COMBAT
ET L'ÉCOLOGIE A BESOIN DE VOUS.
AMIS LECTEURS, ÉCRIVEZ AU LIBRE CANARD !...

L'ÉCOLOGIE, SCIENCE DE L'HABITAT, NE SERAIT RIEN SANS LA PARTICIPATION DES HABITANTS.

DE CHACUN SELON SON TEMPS, SES ASPIRATIONS ET SES POSSIBILITÉS. POUR CELA, LE COMITÉ ÉCOLOGIQUE A MIS EN PLACE DES PETITS GROUPES DE RÉFLEXION ET DE PROPOSITIONS QUI SONT À LA BASE DE TOUTE ACTION VIS À VIS DES POUVOIRS PUBLICS OU PRIVÉS.

PARTICIPER À UN DE CES GROUPES, SANS AUTRE ENGAGEMENT QUE DE VENIR QUAND BON VOUS SEMBLERAIT, SERAIT PRÉCIEUX À NOTRE ENVIRONNEMENT. MERCI DE DIRE AU CANARD, PARMI LA LISTE DES THÈMES QUI SUIVENT, QUEL(S) SERAIT(ENT) VOTRE (OU VOS) PRÉFÉRÉ(S) !

CE QUESTIONNAIRE EST À PRIORI ANONYME ET À RETOURNER À NOTRE MARE : MAISON DU CITOYEN, RUE DE L'ANCIEN COLLÈGE, CARPENTRAS. CEUX QUI VOUDRAIENT BIEN NOUS DONNER LEUR NOM ET ADRESSE RECEVRAIENT NOS BISOUS ET LE LIBRE CANARD DANS LEUR BOÎTE, DURANT UN AN !...

PARMI LES GRANDS THÈMES DÉBATTUS AU COMITÉ ÉCOLOGIQUE,
J'AIMERAIS PLUS PARTICULIÈREMENT PARTICIPER À CELUI OU CEUX-CI :

☐ **LA CONNAISSANCE ET LA PROTECTION DE LA NATURE**, à l'échelon du territoire Comtat-Ventoux : les inventaires floristiques et faunistiques, les balades avec un naturaliste, les interventions dans les écoles, la biodiversité et les paysages à défendre dans les documents officiels, la protection animale en milieu rural et urbain, etc.

Vous pouvez ajouter ici un thème auquel vous seriez plus particulièrement attaché :

☐ **LA PRODUCTION ET L'ALIMENTATION EN « BIO »**, une meilleure connaissance des techniques agronomiques en rencontrant des producteurs, une meilleure connaissance de l'alimentation idoine, une veille sur le bon suivi du bio dans les cantines (un engagement lors des élections municipales, à Carpentras), etc.

Vous pouvez ajouter ici un thème auquel vous seriez plus particulièrement attaché :

☐ **LA LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS ET NUISANCES**, les atteintes à la qualité de l'eau et de l'air, celles liées à la qualité des paysages par les panneaux publicitaires illégaux, le danger des ondes électromagnétiques dues à la prolifération des antennes et à l'usage des appareils de toute sorte, le bon recyclage des déchets et la lutte contre les décharges sauvages ou mal gérées, etc.

Vous pouvez ajouter ici un thème auquel vous seriez plus particulièrement attaché :

☐ **LA QUALITÉ DE L'AMÉNAGEMENT DES VILLES ET DES VILLAGES**, par un développement harmonieux arrêtant l'étalement urbain consommateur d'espaces naturels et agricoles, le maintien d'une proximité entre commerces et logements, les circulations douces (piétons, vélos) entre quartiers et activités, etc.

Vous pouvez ajouter ici un thème auquel vous seriez plus particulièrement attaché :

TOUT À FAIT FACULTATIFS, MES NOM ET ADRESSE :



biocoop

PRODUITS BIO LOCAUX ET DE SAISON

BIOCOOP L'AUZONNE

283, Avenue ND de Santé - 84200 CARPENTRAS

tel : 04.90.60.20.10 - www.biocoopcarpentras.com

NOS HORAIRES :

le lundi : 14h30/19h00 - du mardi au vendredi : 9h00/19h00

le samedi : 9h00/18h30

TRI DES DÉCHETS : QUESTIONS/RÉPONSES

« VÉRITABLES ACTEURS DE PROXIMITÉ, LES ASSOCIATIONS TIENNENT UN RÔLE IMPORTANT POUR SENSIBILISER LES HABITANTS AU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET AU TRI. »... C'EST CE QUE NOUS FAISONS !

QUE SIGNIFIE LE POINT VERT ?



Contrairement à une idée reçue, le Point Vert ne veut pas dire que l'emballage est recyclable. Il signifie que l'entreprise qui met en vente ce produit participe financièrement à la collecte, au tri et au recyclage des emballages. Le Point Vert a été créé en France il y a plus de 20 ans dans le cadre de la Responsabilité Élargie du Producteur.

PEUT-ON JETER UN PLAT OU DE LA VAISSELLE EN VERRE DANS LE BAC À VERRE ?

Non, vous ne pouvez pas. Le verre culinaire et la vaisselle en verre ont une composition chimique différente du verre d'emballage ce qui rend impossible leur intégration au « calcin » utilisé dans les fours verriers. Seuls les emballages en verre (bouteilles, pots et bocaux, sans les bouchons) doivent être déposés dans les conteneurs ou les bacs de collecte prévus à cet effet.

POURQUOI NE DOIT-ON PAS METTRE LES EMBALLAGES TRIÉS LES UNS DANS LES AUTRES ?

La bouteille de lait dans le paquet de céréales par exemple ? Cela gêne considérablement le travail en centre de tri où les emballages doivent être séparés par matériaux pour être recyclés. En synthèse, les emballages doivent être déposés EN VRAC.

POURQUOI NE DOIT-ON PAS METTRE LES EMBALLAGES TRIÉS DANS DES SACS EN PLASTIQUE ?

Sauf cas particulier, il ne faut pas mettre vos déchets recyclables dans un sac poubelle ou dans un sachet en plastique. Cela gêne considérablement le travail en centre de tri où les emballages doivent être séparés par matériaux pour être recyclés. Les emballages qui se trouvent à l'intérieur de sac ne peuvent pas être séparés et risquent de ne pas être recyclés.

QUE SE PASSE-T-IL SI L'ON JETTE UN DÉCHET NON RECYCLABLE DANS LE BAC DE TRI ?

Les emballages non recyclables viennent perturber le travail en centre de tri. Ils doivent être sépa-



rés des emballages recyclables et réacheminés vers les autres filières de traitement des déchets, ce qui nécessite un double transport. En France, les erreurs de tri représentent un coût très important pour les collectivités locales et donc pour les consommateurs.

DOIT-ON LAVER LES EMBALLAGES AVANT DE LES JETER DANS LE BAC DE TRI ?

Non, c'est inutile. Le tri ne doit pas engendrer le gaspillage de ressources naturelles comme l'eau. Il faut simplement bien les débarrasser de leur contenu pour qu'ils soient recyclés.

POURQUOI TOUS LES PLASTIQUES NE PEUVENT-ILS PAS ÊTRE RECYCLÉS ?

Pour des raisons économiques et environnementales, aujourd'hui seuls les bouteilles et flacons en plastique sont dans les consignes de tri. Ils sont majoritairement composés de deux types de plastique (le PET et le PEHD) qui ont des filières de recyclage et pour lesquels il existe des débouchés.

Les autres emballages en plastique sont trop légers et ne contiennent pas suffisamment de matière première pour rendre leur recyclage viable sur le plan environnemental et économique. Aujourd'hui, la meilleure façon de valoriser ces emballages est de les jeter dans la poubelle traditionnelle pour en récupérer l'énergie calorifique au moment de l'incinération.

LES POTS DE YAOURT SONT-ILS RECYCLABLES ?

En théorie, oui, les pots de yaourt en plastique sont recyclables. Leur plastique ou leur carton peuvent tout à fait être recyclés. Dans la pratique, en revanche, cela pose un problème : ce recyclage n'est pas rentable pour les entreprises qui s'en occupent. En effet, un petit pot de yaourt contient trop de colle et un plastique trop fin pour être recyclé de manière pas trop coûteuse.

S'agit-il de pots en verre ? Oui, ils sont recyclables, à l'infini. Il faut donc les déposer dans les conteneurs à verre avec les bouteilles et les bocaux.

Le papier aluminium. Même roulé en boule, il est beaucoup trop fin pour être recyclé avec les emballages en aluminium.

PEUT-ON RECYCLER LES BOÎTES D'ŒUFS EN CARTON ?

Bien sûr !! Les boîtes d'œufs en carton se recyclent et sont donc à déposer dans votre bac de tri.



COMMENT RECYCLER LES CARTONS (COLIS, DÉMÉNAGEMENT...)? FAUT-IL ENLEVER LES AGRAFES ? DANS QUELLE POUCELLE LES METTRE ?

Tout dépend de la taille de votre emballage en carton ! S'il est de petite taille, vous pouvez le déposer dans votre bac de tri. Mais attention, les grands cartons, par exemple les cartons de déménagement, sont considérés comme des encombrants. Ils sont donc à déposer à la déchetterie.

Vous pouvez laisser les agrafes : elles seront enlevées lors de l'étape d'épuration à l'usine de recyclage papetière. J'ai réveillé votre curiosité ? Consultez le site de la Cove, pour voir la vidéo.

OÙ DÉPOSER LES APPAREILS ÉLECTRIQUES ET INFORMATIQUES ?

Vos appareils électriques et informatiques sont à déposer dans des points de collecte à retrouver sur www.eco-systemes.fr ou www.ecologic-france.com/ ou

encore www.erp-recycling.fr/comment-recycler/ou-deposer-vos-deee/

OÙ JETER LES BÔTES MÉTALLIQUES DE LAIT POUR BÉBÉS ?

La boîte en métal et son opercule se recyclent ! Ils se mettent donc dans le bac de tri.

Source : le site de la Cove, rubrique « une campagne pour le tri » et avec son aimable autorisation

LE HÉRON GRIS M'A DIT

❶ Savez-vous que le festival d'Avignon se veut exemplaire sur le plan écologique ? Aussi le personnel utilise-t-il des véhicules électriques ; papiers, cartons et verre (deux tonnes au moins) sont recyclés.

Alors imitez-les si vous « faites » le festival : prenez le train quand c'est possible, privilégiez la marche et les transports doux en ville, jetez vos déchets dans les conteneurs prévus, consommez moins de papier en utilisant votre ordinateur si vous devez vous informer sur le « In » ou le « Off » (Dites-moi, c'est quoi ces trucs ?).

❷ Une mauvaise nouvelle, et une un peu meilleure !

Des petits malins avaient organisé, en Floride, dans les années 1970-80, de jeter à la mer des milliers de vieux pneus. Ils pensaient, tout en s'en débarrassant, que ça créerait des récifs artificiels permettant d'héberger la vie maritime : un nouvel habitat pour les poissons ...

Comme les coraux, et les blocs de béton (là ça fonctionne).

Vous imaginez le résultat : ça n'a pas marché !

Et 40 ans après, on a une immense décharge sous-marine et une vie aquatique quasi inexistante. Du coup, les autorités américaines font marche arrière et ordonnent de remonter les pneus, qui se sont dispersés et dégradés, laissant les métaux lourds, qui entrent dans leur composition, voguer dans la mer.

Opération repêchage des pneus, donc. Est-ce que ça crée des emplois au moins ? Et on fait quoi des pneus ??

❸ Isabelle Autissier, vous connaissez ? Oui, la navigatrice, qui maintenant préside la branche française de WWF (« le fond pour la vie sauvage dans le monde »). Une grande philosophe selon moi, car écoutez ce qu'elle dit :

« ...Toutes les dégradations environnementa-



les qu'on constate sont dues aux « hommes. Donc, à présent que nous sommes au courant ... nous avons les « cartes en mains... Alors agissons, chacun à son niveau... En plus, c'est quand « même plus amusant d'inventer..... En plus, c'est quand même plus amusant d'inventer le monde de demain, de participer à l'éclosion de quelque chose de différent plutôt que de ronronner comme hier... Produire, consommer, jeter, n'est pas le seul modèle possible ».

Merci Isabelle, en plus tu nous donnes de l'espoir.

Allez, à la saison prochaine !

propos recueillis par Marie-Christine Lanaspèze

BOULANGERIE LOT

QUALITÉ NUTRITIVE
FARINE DE MONTAGNE
HAUT DE GAMME DU VERCORS

ÉCOLOGIQUE
FARINE SANS ADDITIF
EN CIRCUIT COURT

GOUT ET SAVEUR
DIFFÉRENTS PAINS SPÉCIAUX
AVEC FARINES ISSUES DE
L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE

ROUTE DE SAINT-DIDIER (à côté de Carglass) **CARPENTRAS**
04 90 60 37 34
DU LUNDI AU SAMEDI MATIN





Un BOUCHER BIO qui découpe devant vous selon votre demande et qui FARIQUE sa CHARCUTERIE BIO PROVENÇALE sur place

BOUCHERIE CHARCUTERIE PINEL

(à côté de la mairie)
Rue Barral des Baux - 84410 BEDOIN

OUVERTURE

Lundi : 7h - 12h30
Du mardi au samedi : 7h - 19h
Dimanche : 7h - 12h

LA NEF EN QUELQUES MOTS

UN ORGANISME ALTERNATIF AU CŒUR DES CIRCULATIONS FINANCIÈRES

La Société financière de la Nef est une **coopérative de finances solidaires**. Depuis sa création en 1988, elle exerce une double activité de collecte d'épargne et d'octroi de crédit dans le cadre d'un agrément de la Banque de France.

L'épargne collectée est déposée par des particuliers, des associations et des entreprises. Toute personne physique ou morale désireuse de donner un sens à son argent peut ouvrir un compte à la Nef.

Les financements accordés par la Société financière de la Nef permettent de **soutenir la création et le développement d'activités professionnelles et associatives à des fins d'utilité sociale et environnementale**. Par exemple dernièrement dans le Vaucluse : financement d'une association d'aide à la personne, et d'une micro crèche. Mais aussi de la construction de l'école Montessori d'Avignon, de l'installation d'agriculteurs bio et d'un magasin de producteurs agricoles.

Aujourd'hui, **36.000 sociétaires** ont choisi d'exercer leur responsabilité sur leur argent en déposant leur épargne ou en souscrivant un prêt auprès de la Nef. Et chaque mois, ce sont plus de 300 nouveaux sociétaires qui franchissent le pas, porteurs d'une volonté de changement sur l'organisation économique et sociale de notre monde.

UNE EXPERTISE DE PLUS DE 20 ANS

Depuis plus de 20 ans, la Société financière de la Nef est le seul établissement financier engagé dans la **gestion responsable et transparente de l'épargne citoyenne** en France.

Elle est devenue un partenaire financier de référence pour les porteurs de projets responsables et innovants dont la valeur sociale et environnementale est prépondérante.



UNE RÉSONANCE EUROPÉENNE

L'action de la Nef s'inscrit au cœur d'un réseau européen de banques éthiques rassemblées au sein de la Fédération Européenne de Finances et Banques Ethiques et Alternatives. Toutes s'inspirent d'un modèle de développement humain et social dans lequel la production et la distribution de richesses sont fondées sur des **valeurs de solidarité et de responsabilité vis-à-vis de la société**, en vue de la réalisation du bien commun.

ÉPARGNER À LA NEF :

Toute personne physique ou morale peut ouvrir un compte à la Nef. Faire ce choix c'est :

- exiger une **gestion transparente et responsable** des ressources financières
- exercer sa propre **responsabilité sur son argent** et sur le monde
- se relier à d'autres acteurs pour participer à la **construction d'une architecture sociale et économique saine et solidaire**



INSTAURER UN AUTRE RAP- PORT À L'ARGENT

Dans un monde où la majorité de nos actes de production, de consomma-

tion ou encore de communication n'ont pas d'autre sens que la recherche d'un bénéfice maximum, la Nef restaure un autre rapport à l'argent : au rendement financier l'épargnant préfère **la plus-value écologique, sociale ou culturelle**.

DONNER DU SENS À SON ARGENT

L'ARGENT DU CAPITAL

En tant qu'épargnant, il est possible de donner du sens à son argent en l'orientant vers des domaines d'utilisation cohérents avec ses propres valeurs. La Nef propose des comptes d'épargne qui permettent de **choisir les domaines d'affectation** prioritaire : insertion et logement social, écologie, agriculture bio et énergies renouvelables, pédagogie, activités culturelles, etc.

L'ARGENT DE L'INTÉRÊT

Les comptes d'épargne de la Nef sont rémunérés ; aussi est-il possible d'orienter l'intérêt perçu sur son capital vers d'autres activités. La Nef propose à chaque épargnant de **faire don de tout ou partie de ses intérêts** à une association partenaire et ainsi de **soutenir des actions particulières** en faveur de la personne et de l'environnement, en France ou dans les pays du Sud

LE LABEL FINANSOL

Tous les produits d'épargne de la Nef ont reçu le label Finansol. Attribué par un comité indépendant, ce label est gage de transparence, d'éthique et de solidarité dans l'utilisation des fonds.

EMPRUNTER À LA NEF :

PARTICIPER À LA CONSTRUCTION D'UNE ÉCONOMIE RESPONSABLE

La Nef n'est pas un organisme de crédit classique. Son action s'inspire d'une vision résolument humaniste : elle place l'attention pour la personne humaine au centre des systèmes éco-

nomiques et financiers et se situe dans une perspective de transformation sociale vers une économie fraternelle.

Le **CREDIT** qu'elle accorde aux demandeurs s'appuie avant tout sur la **CONFIANCE** entre le ou les porteur(s) du projet et la personne chargée de représenter la Nef.

Cette confiance résulte de la **RENCONTRE** entre la Nef et le porteur de projet qui permet d'apprécier la nature du

projet, d'évaluer sa viabilité, et de percevoir les motivations des entrepreneurs sur la base de critères qui prennent en compte :

- l'impact du projet sur l'environnement et la société
- la nature des relations aux autres dans sa mise en œuvre
- l'éthique du ou des entrepreneur(s) eux-mêmes

La Nef veille à écarter de son champ d'action tout projet qui porterait at-

teinte à la dignité humaine ou nuirait gravement à la qualité et à la durabilité de l'environnement.

Pour nous contacter consulter le site : <http://www.lanef.com/>

Le groupe local des sociétaires de la NEF de Vaucluse



SANTÉ ET ENVIRONNEMENT

Si la santé des populations a tendance à s'améliorer, l'être humain demeure plus que jamais tributaire de son environnement, à la détérioration duquel il contribue largement.

Pas moins de 89 millions de substances chimiques sont actuellement inscrites au registre mondial du Chemical Abstracts Service, contre 18 millions recensés en 2002. Apparues au 20ème siècle et ayant grandement contribué à améliorer notre qualité de vie, ces produits s'avèrent désormais omniprésents dans notre environnement. Phtalates dans les plastiques, formaldéhyde dans les maisons, retardateurs de flamme bromés dans les vêtements, pesticides dans notre alimentation... Leur production au niveau mondial est passée d'un million de tonnes en 1930 à 400 millions aujourd'hui.

QUELS EFFETS SUR LA SANTÉ ET L'ENVIRONNEMENT ?

Difficile de le savoir : sur 100.000 produits chimiques commercialisés en Europe, seuls 30.000 ont été étudiés du point de vue de leur impact toxicologique !

« L'homme est devenu une décharge ambulante », s'alarme le journaliste Fabrice Nicolino dans son dernier ouvrage « Un empoisonnement universel ». Il y dénonce l'explosion des pathologies provoquées par ce bain de substances chimiques : augmentation de près de 110% des cas de cancers en seulement 30 ans, baisse du

nombre de spermatozoïdes de 30% entre 1989 et 2005, doublement de la prévalence à l'obésité chez les adultes entre 1997 et 2012, imputé à la nature « obésogène » de certains produits chimiques, troubles de la reproduction et du développement du système nerveux dus aux perturbateurs endocriniens contenus dans les herbicides, les phtalates, le bisphénol A...

Les molécules chimiques ne sont pas les seules à impacter notre planète et notre santé. Dans les océans, des millions de tonnes de déchets en plastique s'agglutinent avec les courants pour former un continent de 3,43 millions de km² dans le Pacifique sud.

UNE PROBLÉMATIQUE SOUS-ESTIMÉE :

Organismes scientifiques et pouvoirs publics peinent à prendre conscience des conséquences sanitaires de la dégradation environnementale. D'autant que certaines maladies mettent du temps à se déclarer, dénonce Carole Barthélemy, maître de conférence en sociologie à l'Université d'Aix-Marseille.

En France, la problématique santé-environnement pâtit également de la segmentation de la santé publique dans différents ministères, sur chacun desquels les lobbies industriels tentent d'exercer leur influence. Agences sanitaires et universités infiltrées, mise en doute systématique des études sur le lien santé-environnement, sacralisation de la notion de « dose journalière admissible » (DJA).

LE NOUVEL APPEL DU PROFESSEUR DOMINIQUE BEMPOMME :

« Nous allons au devant d'une catastrophe sanitaire ! ». Pour le Professeur Belpomme, spécialiste en cancérologie, les 17 millions d'Européens atteints chaque année de cancers, le doublement des cas d'Alzheimer tous les dix ans, l'explosion de la prévalence de l'autisme, marquent l'accé-



lération du dérèglement environnemental. D'où l'urgence de revivifier l'Appel de Paris, qu'il a initié il y a 10 ans, aux côtés de plusieurs Prix Nobel de Médecine.

UN DÉNI TENACE ET CRIMINEL :

Pour autant, alors qu'un consensus se dessine aujourd'hui au niveau de la communauté scientifique internationale, le Pr Belpomme regrette le déni qui subsiste chez la plupart des scientifiques français. Déni s'accompagnant d'une absence de décision politique. « Il faut sortir de cette espèce de pensée unique, cadenassée par des lobbies industriels de plus en plus puissants, qui vont jusqu'à contredire les découvertes scientifiques ».

LES RISQUES LIÉS AUX ONDES ÉLECTROMAGNÉTIQUES :

Selon une étude menée par des chercheurs de l'Université de Berkeley (Californie), le cerveau des enfants absorberait jusqu'à deux fois plus d'ondes que celui des adultes. D'après le Pr Belpomme, cette pollution est un risque sanitaire émergent, encore plus préoccupant que les pesticides, car il touche des milliards d'individus.

Joël LUNEL



700 écoliers sensibilisés à l'environnement...

Depuis 2010, « Le Comité écologique Comtat-Ventoux » organise des séances **INTER-ACTIVES** d'éducation à l'environnement et à l'écologie, à l'intention des classes de CM1 et CM2.

Ces séances organisées à la Maison du Département à Carpentras, ayant pour supports des films, des diapos, avec documents et parfois une exposition, permettent d'**ÉCHANGER** avec les enfants sur les grands problèmes écologiques qui perturbent et mettent en danger notre Planète, avec simplicité et sérieux, sans rentrer toutefois dans des connaissances scientifiques parfois complexes. Exposer les problèmes, mais aussi **DIALOGUER** sur les solutions possibles et les bonnes conduites à adopter chacun à son niveau même lorsque l'on n'a que 9, 10 ou 11 ans..

Entreprendre cette action auprès d'un jeune public nous paraît très important : ils seront les adultes de demain, et à travers eux nous pouvons aussi toucher leurs parents !

« FAIRE PRENDRE CONSCIENCE DÈS LE PLUS JEUNE ÂGE DE LA NÉCESSITÉ D'UNE ATTITUDE RESPONSABLE ÉCOLOGIQUEMENT PARLANT, ET DE LA POSSIBILITÉ DE POUVOIR AGIR CHACUN À SON NIVEAU » : tel est l'objectif du Comité écologique ..

Après avoir abordé les années précédentes les thèmes de l'eau, des déchets, du tri sélectif, de l'agriculture en lien avec l'alimentation, de la biodiversité, cette année nous avons présenté le thème de **« L'AIR ET SES POLLUTIONS, LES CAUSES, LES CONSÉQUENCES, LES SOLUTIONS.. »**, à l'aide d'un court film sur le sujet, puis d'un diaporama posant des questions aux enfants, et leur apportant ensuite exemples et explications.

Nous avons accueilli **525 ÉLÈVES** des écoles de Carpentras et Mazan à la Maison du Département, par groupes d'une cinquantaine d'enfants du lundi 23 mars au vendredi 3 avril.

Cette année, notre action s'est également étendue à la Commune de Montoux où **182 ÉLÈVES** ont été accueillis à la Maison des Associations à Montoux.

Les quelques retours que nous avons eus de la part d'enseignants sont encourageants, car, nous ont-ils dit, les thèmes traités étant en rapport avec les programmes peuvent être réinvestis en classe. A cet effet, nous avons donné à chaque enseignant à la fin de la séance, une plaquette questions-réponses à remplir par les élèves, et une brève notice pour une expérience sur la pol-



lution de l'air, à faire à l'école ou chez soi.. Chaque séance a été clôturée par une très belle chanson « Les Enfants de la Terre » : les images magnifiques et émouvantes de notre Planète avec son humanité, sa faune et sa flore si diversifiées, mais aussi malheureusement la situation de danger pour ces richesses, ne peuvent que nous encourager, grands et petits, à nous battre sans relâche pour sa défense et la réhabilitation des ressources naturelles.

Marie-Jo CORNILLET

Comité écologique Comtat-Ventoux,
avril 2015

Nouveau à Pernes
magasin bio

COHÉRENCE
votre espace **Bio**

603, avenue Charles-de-Gaulle - Tél. 04 90 30 99 23

HORAIRE D'OUVERTURE
du lundi au samedi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h 30 à 19 h



LA NESQUE PROPRE

AVOIR LE SOUCI PERMANENT DES QUALITÉS D'UNE RIVIÈRE : DE SON EAU ET DE SES BERGES, MAIS AUSSI DE SES SITES. UNE ASSOCIATION MÈNE, SUR LA NESQUE, UN COMBAT MUSCLÉ !...

CONVERSATION AVEC LE PRÉSIDENT DE LA NESQUE PROPRE, JEAN-PIERRE SAUSSAC

Le Canard (LC) : La Nesque, c'est combien de kilomètres ?

Jean-Pierre Saussac (JPS) : Une cinquantaine, pour un bassin versant de 400 km². Elle prend sa source à Aurel, dans le val de Sault, et se jette dans la Sorgue de Velleron. Vaste territoire, pour une rivière sauvage, secrète et souvent invisible mais oh ! combien sensible à tous points de vue. Les gorges sont en Natura 2000, la rivière a des crues parfois violentes et dévastatrices, la dernière remontant à 2008.

LC : Sauvage, protégée, mais polluée ? !

JPS : Hélas ! L'origine de la création de l'association, en 2007, est due au dysfonctionnement de la station d'épuration de Saint-Didier. Très grave pollution et peu d'émotion locale, malgré la distribution d'un millier de lettres à la population, mais l'action était lancée car il devenait impératif de briser l'indifférence ! Il faudra attendre 2009 pour que les enfants des écoles des onze communes du bassin versant disent à tous : « On aime la Nesque, respectez-là ! »

LC : Enfant, vous fréquentez la rivière ?

JPS : Oui, et comment ! J'allais pêcher des écrevisses jusqu'à Monieux, j'ai la passion de cette rivière, comme ceux qui animent l'association. Nous ne nous préoccuons pas que des pollutions, nous sommes attachés à la sauvegarde de la mémoire

de l'eau, ponts et anciens moulins, voyez à ce sujet l'inventaire du patrimoine publié dans le n°78 des Carnets du Ventoux. Nous avons fait aussi réaliser, en 2010, une étude physico-chimique de la rivière par la Faculté Saint-Charles de Marseille, dans un climat local de défiance,



nous gênons. Les pollutions restent notre souci, celle due à l'épandage des boues des Ets Rousselot, de l'Isle, utilisées comme engrais des sols du plateau de Sault, aquifère de la Fontaine de Vaucluse, impactent la Nesque. Adieu, mes écrevisses d'antan, adieu l'eau pure à la célèbre fontaine !... (« Un pêcheur écrit au ministre », le Canard n°50, p.10).



LC : Parlez-nous un peu de la dépollution des sites, au delà des seules berges, votre opération annuelle est impressionnante, non ?

JPS : Certes ! Jugez-en : le 11 avril dernier, la huitième opération « Une journée pour la Nesque » a mobilisé sur les onze communes 180 bénévoles qui ont rempli 12 bennes de déchets. On trouve de tout, au long de la Nesque : des carcasses de voitures et de motos (et même un bus, une fois !), des congélateurs, des bidets et des lavabos, des téléphones... On a comptabilisé, depuis 2008, 5400 pneus !... En plus des actes d'incivilité, il y a les vénals : des citoyens louent des parcelles agricoles ou naturelles pour des dépôts de gravats à bon marché ou pour des carrières sauvages. Il faut, tout au long, exercer une vigilance permanente...

LC : Vous êtes nombreux, pour tout ça ?

JPS : Non ! Juste une poignée de personnes, chacune dans son domaine de compétence, pour une centaine d'adhérents. Seulement voilà : nous ne sommes pas seuls. On agit avec la fédération vauclusienne France Nature Environnement, dans ses commissions Eau et Déchets, pour ne citer que cette structure là. Mais pour en savoir plus, allez donc voir notre site : www.la-nesquepropre.com, vous y trouverez plein de choses !

(Propos recueillis par
Denis Lacaille)



IL Y A CENT ANS, LE 11 OCTOBRE 1915, DISPARAÎSSAIT JEAN-HENRI FABRE...

Après sa
petite
enfance
dans son
Rouergue natal,

c'est à Carpentras que le jeune J.H Fabre obtient son premier poste d'instituteur. Après un séjour de quatre années en Corse, il revient sur le continent et s'établit en Avignon comme professeur-adjoint de physique. Il y exerce aussi la fonction de Conservateur du Musée Requien, et le ministre de l'instruction publique, Victor Duruy, le charge d'animer des cours du soir libres et gratuits. Mais on crie au scandale lorsqu'il ose dévoiler aux jeunes filles le secret de la fécondation des plantes ! Il se retirera à Orange puis à Sérignan, dans son ermitage, l'Harmas, où il résidera jusqu'à sa mort.

Comme l'a écrit l'un de ses biographes, le Dr Legros, « Fabre avait jeté un coup d'œil à toutes les fenêtres de la création. » Curieux de tout, il ne désarmait jamais avant d'avoir percé le mystère de toute chose. L'esprit toujours en éveil, tout au long de son existence, il n'a cessé de s'investir dans de nouveaux défis. C'est en autodidacte qu'il passera plusieurs licences et qu'il sera reçu brillamment au titre de Docteur-ès-Sciences.

Le travail était pour lui le corollaire de l'existence : « Foin du repos, rien ne vaut le

travail pour dépenser correctement sa vie tant que la machine peut fonctionner. »



Ce savant aux multiples facettes était mathématicien, chimiste, physicien, naturaliste, botaniste, entomologiste, éthologiste et excellent pédagogue. Ecologiste avant l'heure, il se révéla être en plus de tout cela un merveilleux aquarelliste, un écrivain de grand talent, un musicien et un poète !

Épris de langue provençale, il a composé de magnifiques poèmes réunis sous l'appellation de : « Oubreto provençalo dóu Félibre di Tavan » (Petite œuvre provençale du Félibre des hannetons) Distingué par Frédéric Mistral, il fut élu Majoral du Félibrige.

Fabre n'aimait pas les honneurs. Personnalité modeste, un peu sauvage, il se pliait difficilement aux convenances. Les rencontres marquantes de sa vie furent celle d'Esprit Requien, de Stuart Mill, de Pasteur, de

Darwin, de Victor Duruy, de Frédéric Mistral. Il fut reçu par Napoléon III, et vers la fin de sa vie, c'est le ministre Thierry et le président Poincaré qui lui rendirent visite à l'Harmas.

Tout au long de sa vie de labeur acharné, Fabre a beaucoup écrit : une centaine d'ouvrages scolaires ou de vulgarisation scientifique, sans oublier le fruit de ses observations sur les mœurs des insectes, la série des dix volumes de ses « Souvenirs entomologiques ». C'est pour cette œuvre-là, à priori scientifique, qu'il avait été présenti pour le Prix Nobel de Littérature !

Cet homme de génie, assez méconnu, n'a pas vécu dans l'aisance pendant une grande partie de son existence, malgré son immense contribution à la Science. C'est bien tardivement que certains s'en indignèrent, et que s'organisa, en forme de réparation à cet oubli, un Jubilé auquel participèrent un grand nombre de personnalités. On découvrait enfin son génie ainsi que son extrême modestie, et dès-lors, « il prit sa place d'homme de premier rang ».

Conseil à ceux/celles qui ne l'ont pas encore vue : la pièce de Vincent SIANO (au TRAC de Beaumes-de-Venise) « Secte insectes » retrace de façon magistrale et humoristique, la vie de J./H Fabre..

SITUATION INQUIÉTANTE DE LA POLITIQUE DE DÉCHETS EN VAUCLUSE

ACTION DU COLLECTIF D'ASSOCIATIONS DÉCHETS ET ENVIRONNEMENT (CADE)

Le Vaucluse a adopté en 2002 un plan d'élimination des déchets par enfouissement et incinération alors que dès juillet 1992, la France adoptait une législation progressiste en matière de gestion des déchets : prévenir ou réduire la production et la nocivité des déchets en agissant sur la fabrication et sur la distribution des produits, les valoriser par réemploi, recyclage...

En 2000, l'ancien terrain militaire

du Plan d'Entraigues voyait l'installation d'un centre d'enfouissement de déchets, à proximité de Vedène, Saint Saturnin, Jonquerettes, Les Valayans et au grand dam des habitants, non pas tant pour ce que cela représentait mais parce qu'il s'implantait sur une zone du bassin des Sorgues, répertoriée ZNIEFF qui abritait des espèces animales très rares et protégées, dont le Rollier d'Europe, l'Œdicnème criard, l'Outarde canepetière, le Petit-duc scops ou le Pélodyte ponctué, un amphibien, etc...

En 2005, à Vedène et donc à une encablure du CET (Centre d'Enfouissement Technique), était érigé un premier incinérateur suivi de 3 autres. Ces 4 incinérateurs brûlent 28,8 tonnes de déchets à l'heure, soit 205.400 tonnes de déchets par an.

Simultanément, SUEZ enfouit chaque année à Entraigues 100.000 tonnes de déchets sur un sol poreux, sablonneux, près des populations et des Sorgues. La nappe phréatique se trouve à moins de 2 m. sous la montagne de détrit.

Et alors que ce Centre d'Enfouissement Technique, multifilière comme SUEZ l'appelle maintenant, devait fermer ses portes cette année, puis en 2018. Une enquête publique est maintenant ouverte à la hussarde. Qui a lu les 4.274 pages du dossier ? Pas la préfecture semble-t-il. Sinon aurait-elle admis que cette enquête publique ne se tienne qu'à la mairie d'Entraigues, inaccessible sans voiture, du 7 avril au 22 mai 2015, mois riches en journées de ponts, congés.¹

Quatre commissaires enquêteurs ont été nommés par le tribunal administratif pour recevoir les citoyens 28 heures en tout (art. 7 de l'Arrêté préfectoral ci-dessous).

Mais il y a mieux : alors qu'il était entendu que les dossiers d'enquête étaient consultables à la préfecture et à la mairie ou au service d'urbanisme d'Entraigues, on découvre que les onze villes impactées par le CET les possédaient. Sauf que personne n'en avait connaissance !

Alors qu'y a-t-il dans ce dossier qu'il faut cacher ? Peut-être tout simplement les chiffres du projet d'agrandissement et de pérennisation du site (termes que l'on retrouve tout au long du dossier) :

Vide de fouille résiduel actuel : 220.000 m³ ; vide de fouille supplémentaire : 1.540.000 m³.



Capacité de stockage résiduelle actuelle : 187.000 tonnes ; capacité supplémentaire : 1.309.000 tonnes.



Alors le CADE (Collectif de 9 Associations « Déchets et Environnement »)* milite fermement pour dire que l'économie circulaire, celle prônée par la législation de 1992, du siècle dernier, doit être mise en œuvre immédiatement. Qu'il ne faut plus attendre et qu'il en va de notre santé, de notre environnement et de l'héritage que nous allons léguer à nos enfants.

Voulez-vous militer avec nous pour une gestion sensée de nos déchets : en produire moins, récupérer plus et recycler ? Sauver nos déchets de l'incinération et de l'enfouissement signifie préserver nos ressources naturelles qui s'appauvrissent. Le Vaucluse va-t-il enfin adhérer au



Hauteur actuelle, environ 15 m. ; hauteur prévue : 58 m. NGF (Nivellement Général de la France), le futur périmètre du site devant faire 48 ha.

Et qui sait que dans le Vaucluse, les déchets génèrent 9 % de gaz à effet de serre (GES) contre 7 % en région PACA et 3 % au niveau national ; que les transports routiers chez nous produisent 43 % de GES contre 24 % en région PACA et 28 % sur le plan national !

programme national des déchets 2014-2020 plutôt que de pratiquer la politique de l'autruche ?

Le Collectif CADE (8 associations dont 4 entraiguoises)

¹ A.P. n°2015058-0008 : L'enquête publique unique s'est déroulée du mardi 7 avril 2015, pour une durée de 46 jours, soit jusqu'au vendredi 22 mai 2015 inclus.



Pains au levain
Traditions, campagnes, spéciaux
Pains décorés et centres de tables

La Gloriette du Talmelier
et du potager

CUITS DANS UN FOUR À BOIS

FABRICATION ARTISANALE

VIENNOISERIES et autres préparations sucrées / salées

PRODUCTEUR DE CÉRÉALES
BLÉ ET PETIT ÉPEAUTRE À MAZAN



65, place du Général de Gaulle (en face du palais de justice) - Carpentras - 04 90 70 77 68

DIALOGUES DE SINGES POUR RIRE UN PEU «JAUNE»

RÉCEMMENT, DANS LE MONDE DES SINGES, UNE INCROYABLE NOUVELLE A FAIT LA MANCHETTE DE TOUTES LES GAZETTES DE LA JUNGLE, DEPUIS BORNÉO JUSQU'AU CŒUR DU GABON. CETTE INCROYABLE NOUVELLE A BOULEVERSÉ TOUS LES SINGES DE LA PLANÈTE...

L'HOMME DESCENDRAIT DU SINGE !... QUOI ?

L'homme, cette brute sanguinaire, ce primate de bas étage, descendrait du singe ! Ah non alors... C'est impossible !

Moi, je refuse d'être l'ancêtre d'un être sans intelligence, qui n'a aucun respect pour la nature et qui détruit tout ce qui vit et respire sur cette planète. Non, je refuse !

Être l'ancêtre d'individus qui martyrisent toutes sortes d'animaux sous prétexte de recherches scientifiques ou de rentabilité.

Ah non !

De plus, les hommes se font sans cesse la guerre et détruisent tout dans des territoires qui ne leur appartiennent même pas. Et ils se tuent mutuellement, sans raison sérieuse.

- Tu crois que pour la sauvegarde de la planète on devrait mettre tous les hommes en cage ?

- Comment l'homme peut-il prétendre descendre de nous, alors qu'il n'est même pas assez intelligent pour protéger ses forêts, ses plantes et son environnement ? Il va même jusqu'à couper l'herbe qui pousse devant sa maison pour en ressemer d'autres, et il arrache toutes les fleurs sauvages.

- Si tu veux mon point de vue, l'homme est trop bête pour descendre de nous. Connaît-il l'expression « malin comme un singe ? Mais alors, on pourrait aussi bien dire « stupide comme un humain ! »



LA PIPISTRELLE (CHAUVE-SOURIS) VOUS PARLE :

On nous accuse de :

- « roussiguer » (ronger) les câbles électriques et les isolations,

- d'être prolifiques,

- de transmettre des maladies avec notre

guano,

- de nous accrocher dans les cheveux des humains...



C'EST FAUX !

Nous sommes d'étonnants mammifères ! Nous voyons avec nos oreilles : nous chassons et nous nous orientons dans l'obscurité en utilisant l'écho de nos cris.

Vous qui haïssez les moustiques, sachez que nous en sommes de grandes consommatrices. Dès le soir, nous prenons le relais des oiseaux et nous arrivons à manger à peu près la moitié de notre poids en insectes variés : tels que moustiques, mouches, chenilles, etc...

NOUS SOMMES TRÈS UTILES !

Donc il faut nous protéger !

Comment ?

- Éviter les travaux dans les zones que nous occupons

- Utiliser des produits non toxiques

pour le bois des charpentes

- Proscrire l'emploi des pesticides qui nous privent de nourriture

Veiller à préserver nos habitats : accès dans les combles, aux caves et conserver les trous dans les murs et les arbres.

Si vous avez envie de nous côtoyer, instal-

lez des nichoirs artificiels. Ils sont très décoratifs.

N'oubliez pas que nous sommes protégées depuis la loi du 10 juillet 1976. Vous avez interdiction de nous détruire, de nous transporter ou de nous commercialiser.

Nos infos sont tirées de la SFEPM (Société Française pour l'Étude et la Protection des Mammifères) voir leur site.

« De tous les animaux, l'homme est le seul qui boit sans avoir soif, qui mange sans avoir faim et qui parle sans avoir quelque chose à dire » John Steinbeck

« Il est incroyable et honteux que ni ceux qui endoctrinent, ni ceux qui moralisent lèvent leur voix contre la maltraitance envers les animaux. La planète est à nous et à eux. » Voltaire (dans ses meilleurs moments).

Mic et Danièle

INFORMATIONS :

LA SPA met en place
ALLO ANIMAL PERDU
0 800 300 400

ce numéro vert pour vous conseiller en cas de perte ou de découverte d'un animal perdu.

POUR UN ANIMAL SAUVAGE EN DÉTRESSE

Contactez la LPO pour un conseil
04 90 74 52 44

Voir leur site : paca.lpo.fr pour connaître leurs actions et agir avec eux pour la préservation de la biodiversité.

COUP DE CŒUR :

Les visites gratuites à l'Harmas de Jean-Henri Fabre à Sérignan du Comtat.

Pour information :

04 90 30 57 62 et jhfabre@mnhn.fr

Bulletin d'adhésion - Découpez ce coupon après l'avoir rempli et retournez-le accompagné d'un chèque de **10 euros** pour les membres sympathisants, **16 euros** pour les membres actifs ou **20 euros** pour les membres bienfaiteurs à l'ordre du Comité écologique à l'adresse suivante : **Comité écologique Ventoux-Comtat - Maison des Associations - 35, rue du Collège - 84200 Carpentras**

Nom Prénom

Adresse

Téléphone e-mail